

# CONSEIL DES VINS DE SAINT-EMILION



Vendredi 11 juin 2021  
Communiqué de presse

## Trophées Bordeaux Vignoble Engagé : Les vins de Saint-Emilion remportent le prix coup de cœur du Jury pour leur démarche environnementale collective

293 dossiers de candidature étaient en compétition pour cette 3<sup>ème</sup> édition des Trophées Bordeaux Vignoble Engagé, créés en 2019 par le groupe Sud-Ouest, le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB) et Terre de vins. Le Conseil des Vins de Saint-Emilion a eu l'honneur de recevoir le coup de cœur du Jury pour sa démarche environnementale collective : une vraie reconnaissance du travail mené par les vigneronnes et vignerons de Saint-Emilion depuis de nombreuses années.



*Jean-François Galhaud et Franck Binard, respectivement président et directeur général du Conseil des Vins de Saint-Emilion, entourent Pierre Hurmic, maire de Bordeaux, lors de la soirée de remise des prix des Trophées Bordeaux Vignoble Engagé le 9 juin à la Cité du Vin.*



## **Le 1<sup>er</sup> janvier 2023 : 100% des propriétés seront certifiées**

Après trois années de travail intensif mené par la Commission Environnement et biodiversité du Conseil des Vins de Saint-Emilion, en collaboration avec l'INAO, les vignerons de Saint-Emilion ont voté en Assemblée Générale, le 15 mai 2018, la nouvelle rédaction de leur cahier des charges. Celui-ci rend notamment obligatoire au 1er janvier 2023 la détention d'une certification environnementale (de niveau 2 ou 3 ou agriculture biologique) pour tous les viticulteurs.

Pour les accompagner dans leurs démarches, plus de 80 réunions d'informations sur les certifications agro-environnementales ont été tenues, permettant de réunir près de 500 vignerons. Ces sessions de formation ont permis d'échanger avec un représentant de chaque certification (AREA, HVE, Terra-Vitis, Bee Friendly, Agriculture Biologique, Demeter...) de façon simple sur l'ensemble des sujets.

Aujourd'hui, à moins de deux ans de l'échéance, une grande majorité d'exploitations (80%) est déjà engagée ou en cours d'engagement dans au moins une certification, pour l'essentiel en Agriculture Biologique (près de 22%) et dans la démarche Haute Valeur Environnementale (65%).

## **Relever le défi du changement climatique**

Canicule, gel, grêle... les vignes sont soumises tout au long de l'année à des aléas climatiques de plus en plus fréquents et violents. Pour tenter de juguler ces fléaux, le Conseil des Vins de Saint-Emilion mène un projet de lutte collective contre la grêle et une étude thermique sur le gel dans le cadre de différents projets afin de mutualiser la lutte et la rendre plus efficace.

Il a ainsi travaillé pendant plus de deux ans avec la société SELERYS pour proposer à ses adhérents un système unique de lutte contre la grêle, adopté en Assemblée Générale Extraordinaire le 27 janvier 2021. Ce système repose sur un radar central qui détecte dans un rayon de 30 kilomètres tous les fronts orageux en mouvement ou en formation. A l'approche d'un orage, le logiciel envoie un message aux viticulteurs qui peuvent déclencher automatiquement et à distance tout ou partie des 37 lanceurs répartis sur le territoire, libérant ainsi des ballons gonflés d'hélium qui sont aspirés par les courants ascensionnels générés par les orages. Une fois au cœur du nuage, une torche disperse des sels hygroscopiques qui permettent de limiter ou d'empêcher la formation des grêlons et de provoquer à leur place des précipitations. L'ensemble du système est alimenté par des panneaux photovoltaïques. L'installation des lanceurs est en cours et devrait s'achever en fin d'année.

Une étude est également menée avec le Professeur Berthoumieu (physicien-climatologue et président de l'Association Climatologique de Moyenne-Garonne (ACMG)) suite à la mise en place d'une expérimentation dans la nuit du 12 au 13 avril afin d'obtenir une carte thermique d'un secteur de Saint-Emilion d'environ 400 hectares en situation gélive. Des mesures ont été prises d'un avion avec un procédé de vidéo thermique, l'objectif étant de mesurer les flux d'air froid. Cette étude, qui devrait être approfondie en 2022, doit aider à la réflexion du Conseil des Vins et des viticulteurs sur les choix des moyens déployés en cas de vagues de gel (tours à vent, bougies, feux de pailles, lieux de plantation de haies brise froid...).

## Un grand projet agro-écologique

Le Conseil des Vins de Saint-Emilion a souhaité aller plus loin et a lancé un grand projet agro-écologique afin de continuer à mettre l'ensemble du territoire en mouvement. Ce projet a la particularité d'intégrer toutes les dimensions de la durabilité avec des objectifs multiples : préserver l'environnement et renforcer la biodiversité tout en améliorant la productivité, la qualité des vins et en gardant en ligne de mire la rentabilité économique des exploitations viticoles. Fondamentale, la dimension sociale est également prise en compte pour valoriser les métiers et contribuer à l'attractivité de la filière.

Ce projet s'articule autour de 6 piliers qui représentent les grands enjeux de la viticulture d'aujourd'hui :

- Des sols vivants et fertiles
- Vers moins de pesticides et plus de biocontrôle
- Des paysages vivants et diversifiés
- Une eau de qualité et bien utilisée
- Relever le défi du changement climatique
- L'humain au cœur du vivant

Pour chacun de ces thèmes de nombreuses actions très concrètes sont mises en œuvre avec des petits groupes de viticulteurs, accompagnés par des experts et les équipes du Conseil des Vins de Saint-Emilion. L'exemplarité et le partage des bonnes pratiques sont au cœur du dispositif.

Par exemple, des plantations de haies et d'arbres sont prévues à large échelle avec l'objectif d'augmenter les réservoirs de biodiversité déjà existants et rétablir les corridors écologiques bénéfiques à l'activité viticole pour la régulation biologique des nuisibles.

La question de la ressource en eau est également traitée à travers des actions au niveau des bassins versants comme la mise en place de zones tampons et la restauration des ripisylves (formations boisées présentes sur les rives d'un cours d'eau).

Toutes les actions menées sont ponctuées de réunions d'échanges autour des différentes thématiques afin de toujours améliorer la prise en compte de l'environnement, le maintien et le développement de la biodiversité à Saint-Emilion et protéger au mieux les paysages naturels millénaires inscrits au Patrimoine Mondial de l'Unesco en 1999.

Contacts Conseil des Vins de Saint-Emilion – 05 57 55 50 50 :

---

Franck Binard, directeur général : [franck.binard@vins-saint-emilion.com](mailto:franck.binard@vins-saint-emilion.com)

Emilie Renard, responsable communication : [emilie.renard@vins-saint-emilion.com](mailto:emilie.renard@vins-saint-emilion.com)